

## Un budget fédéral 2017 décevant : les aînés du Canada ont besoin que l'on agisse maintenant

Ottawa, le 22 mars 2017 – L'Association médicale canadienne (AMC) est déçue de constater que le budget fédéral déposé aujourd'hui à la Chambre des communes par le ministre des Finances Bill Morneau a raté la chance d'amorcer la création de la stratégie nationale sur les aînés dont le pays a si grandement besoin.

« Le budget d'aujourd'hui offrait au gouvernement fédéral une occasion idéale d'intervenir pour renforcer les soins aux aînés », a déclaré le président de l'AMC, le D<sup>r</sup> Granger Avery. « Malheureusement, les Canadiens ont été laissés pour compte et attendent toujours que leur gouvernement fédéral fasse preuve de leadership dans ce dossier important. »

L'AMC ne cesse d'exhorter le gouvernement fédéral à agir au plus tôt pour renforcer notre système de santé afin qu'il puisse mieux répondre aux besoins de la population vieillissante du Canada. Pour appuyer cet effort, l'AMC a dévoilé l'automne dernier [une vision pour la santé](#) comportant des recommandations claires de mesures concrètes d'amélioration du système de santé, notamment les suivantes :

- établir un plan coordonné de soins à domicile permettant aux aînés de recevoir l'appui dont ils ont besoin pour continuer à vivre chez eux;
- adopter une stratégie nationale pour les soins palliatifs et les soins de fin de vie;
- investir davantage dans des infrastructures clés afin d'améliorer les établissements de soins de longue durée et de soins continus et d'en rehausser le nombre;
- augmenter l'aide financière aux aidants familiaux en rendant les crédits d'impôt remboursables.

« En fournissant aux aînés un meilleur accès à des soins de grande qualité dispensés de façon plus efficiente, nous aiderons à améliorer l'accès aux soins pour toute la population canadienne, a ajouté le D<sup>r</sup> Avery. Nous n'avons pas vu les mesures nécessaires à cette fin dans le budget d'aujourd'hui, mais il n'est pas trop tard. Appuyée par les 50 000 sympathisants de son initiative [Exigeons un plan](#), l'AMC continuera d'exercer des pressions en faveur d'une intervention stratégique. »

Si l'AMC déplore l'occasion ratée d'agir à l'appui des aînés du Canada, elle se réjouit toutefois de constater que le budget fédéral d'aujourd'hui prévoit certains investissements liés à la santé, dont les suivants :

- 300 millions de dollars versés sur 5 ans à l'Inforoute Santé du Canada pour élargir les initiatives en matière d'ordonnance électronique et de soins virtuels, appuyer la poursuite de l'adoption et de l'utilisation des dossiers médicaux électroniques, aider les patients à accéder à leur dossier de santé par voie électronique et mieux relier les systèmes de dossiers de santé électroniques afin d'améliorer l'accès pour tous les fournisseurs;

- 53 millions de dollars versés sur 5 ans à l'Institut canadien d'information sur la santé pour combler des lacunes dans les données sur la santé, appuyer une prise de décisions améliorée et renforcer l'établissement de rapports sur le rendement du système de santé;
- 51 millions de dollars versés sur 3 ans à la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé, pour accélérer l'innovation dans toutes les provinces et tous les territoires;
- 140,3 millions de dollars sur 5 ans pour améliorer l'accès aux produits pharmaceutiques, faire baisser les prix des médicaments et soutenir la prescription appropriée;
- 100 millions de dollars sur 5 ans pour des interventions visant à contrer la crise des opioïdes.

Le ministre des Finances Morneau a salué dans le budget les ententes fédérales-provinciales-territoriales de financement des soins de santé signées récemment, mais l'AMC soutient que ces ententes ne prévoient pas l'intervention pancanadienne stratégique qui s'impose immédiatement.

« Les ententes financières conclues entre le fédéral et la plupart des provinces et des territoires prévoient certes des fonds pour les soins de santé, mais une grande partie de ce financement ne sera pas versé avant plusieurs années, a déclaré le D<sup>r</sup> Avery. La population canadienne a besoin d'une collaboration stratégique pour que de réelles améliorations de la santé se produisent dès maintenant. »

Depuis 150 ans, l'Association médicale canadienne (AMC) est la seule organisation à réunir la vaste expertise de la communauté médicale au profit de tous les Canadiens et de leur mieux-être. Représentant actuellement plus de 85 000 médecins, l'AMC regroupe 12 associations médicales provinciales et territoriales et est affiliée à plus de 60 organisations médicales à l'échelle nationale et internationale.

-30-

**Pour organiser une entrevue ou pour obtenir d'autres renseignements, prière de communiquer avec le groupe des Relations avec les médias de l'AMC :**

[relationsmediatiques@amc.ca](mailto:relationsmediatiques@amc.ca)

613-806-1865